

INFO-COM

Licence d'information et communication

Une solide culture générale, des facilités pour l'expression écrite et orale, de fréquentes immersions dans le monde professionnel au travers de stages sont les conditions pour réussir en licence info-com.

On peut accéder à la licence info-com en 1^{re} année ou seulement en L3, après 2 années d'études en lettres, en DUT information-communication ou encore en BTS communication des entreprises. Dans ces deux derniers cas, l'admission se fait sur dossier, voire sur concours.

Au programme

Les licences mention information-communication permettent d'acquérir des bases en sciences de l'information et de la communication. À ces disciplines peuvent s'ajouter une langue vivante, des enseignements professionnels, de l'informatique, des stages, des projets tutorés...

L'organisation de la licence permet de préciser son parcours en choisissant des spécialisations adaptées à la poursuite d'études, voire indispensables pour l'entrée en master.

Le cas particulier du Celsa

Le Celsa est une grande école de communication, rattachée à l'université Paris-Sorbonne. Le concours d'entrée en 1^{re} année est ouvert aux titulaires d'un niveau bac+2 validé.

DÉBOUCHÉS

Un diplôme à bac+3 constitue le niveau minimum pour s'insérer dans le secteur de l'information et de la communication. Mais les débouchés se situent désormais, majoritairement, à bac+5.

La plupart des jeunes diplômés exercent en communication interne, en documentation et en relations publiques des entreprises et des administrations.

Dans le domaine de la communication et de la documentation, ce sont les services ou les agences Internet, mais aussi les collectivités locales qui recrutent le plus. Les sociétés de conseil, les agences de publicité et/ou de communication viennent ensuite.

L'expérience professionnelle est essentielle, d'où l'importance des stages en cours d'études.

Pour les journalistes, l'insertion demeure difficile et passe presque toujours par le statut de pigiste.

QUELQUES EXEMPLES DE MÉTIERS

- À bac+3 : assistant chef de projet...
- À bac+5 : attaché de presse, chargé de communication, documentaliste, concepteur-rédacteur, médiaplanneur, journaliste, webmestre, responsable éditorial de site web...

ACCÈS : bac L conseillé ou autre bac général (avec un très bon niveau en français).

Pour en savoir plus

- > Les sites **des universités**
- > Le site de l'Onisep : **onisep.fr**
- > L'espace **www.onisep.fr/admission-postbac/ile-de-france**
- > *Après le bac L*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2011
- > *Journalisme, communication, documentation*, coll. « Parcours », éd. Onisep, 2010



Licence infocom

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
<p>UNIVERSITÉ PARIS 2 PANTHEON-ASSAS www.u-paris2.fr SCUIO/CIO 92, rue d'Assas 75270 Paris Cedex 06 Tél. : 01 44 41 58 75 http://cio.u-paris2.fr</p> <p>Centre d'enseignement : Institut français de presse (IFP) 4, rue Blaise Desgoffe 75006 Paris Tél. : 01 44 41 57 93 http://ifp.u-paris2.fr</p>	<p>Mention information et communication (L3)</p> <p>Domaine sciences politiques et sociales</p>	<p>Étudiants titulaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L2 - DUT information-communication ou techniques de commercialisation - DEUST en communication - BTS en communication (communication des entreprises, communication, industries graphiques, édition, métiers de l'audiovisuel) <p>Admission sur dossier + test d'expression écrite en juillet visant à révéler les qualités d'expression écrite et de culture générale des candidats</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● 23 heures par semaine environ (cours + TD) ● Une langue vivante obligatoire Certificat informatique et Internet (C2i) 	
<p>En partenariat avec l'université Paris Sorbonne</p>	<p>Licence double cursus droit et information (L3)</p>	<p>Hors APB admission sur dossier + lettre de motivation</p>	<p>Anglais obligatoire. Une autre langue vivante ou langue ancienne obligatoire</p>	
<p>UNIVERSITÉ PARIS 3 SORBONNE NOUVELLE www.univ-paris3.fr SCUIO-IP Centre Censier Bureau 4 13, rue Santeuil 75005 Paris Tél. : 01 45 87 40 01 scuio@univ-paris3.fr</p> <p>Lieux d'enseignement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre Censier 13, rue Santeuil 75005 Paris - 26/28 rue de Paradis 75010 Paris - 94, av. des Grésillons 92600 Asnières (pour le parcours allemand) - Centre Bièvre 1, rue Censier 75005 Paris (pour le parcours italien) 	<p>Mention information-communication</p> <p>4 parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communication (L1, L2, L3) - lettres modernes (L1, L2, L3) - sciences du langage (L1, L2, L3) - langues étrangères (L1, L2, L3) (allemand, italien, portugais). Attention : niveau non débutant <p>2 options :</p> <ul style="list-style-type: none"> - métiers de la communication - sciences de la communication (à partir de L3) 	<p>www.admission-postbac.fr</p> <p>Capacité d'accueil limitée Dossier demandé aux bacheliers de province pour une entrée en L1 (en plus de l'inscription sur APB)</p> <p>Bon niveau terminale en anglais exigé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● 17 à 21 heures 30 hebdomadaires en L1, selon parcours ● Un enseignement obligatoire : <ul style="list-style-type: none"> - informatique dès la L1 - LVE anglais obligatoire dès la L1 ● Stage en L3, soit de 80 heures (pour métiers de la communication), soit de 120 heures (pour sciences de la communication) 	<p>Après S1 Possibilité de réorientation vers d'autres licences ou certains BTS</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS 4 PARIS-SORBONNE www.celsa.fr CELSA 77, rue de Villiers 92523 Neuilly-sur-Seine Cedex Tél. : 01 46 43 76 02 information@celsa.paris-sorbonne.fr SCUIO-IP 46, rue Saint-Jacques Esc. A, 3^e étage Bureau F037 75005 Paris Tél. : 01 40 46 26 14 contact.pio@paris-sorbonne.fr</p>	<p>Mention information et communication</p> <p>5 parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communication des entreprises et des institutions - médias et communication - marketing, publicité et communication - ressources humaines et communication - management de la communication 	<p>Concours d'entrée accessible aux étudiants ayant validé 2 années d'études supérieures ou 120 crédits dans un établissement français ou étranger, public ou privé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● École interne à l'université Paris-Sorbonne (Paris 4) ● Enseignement assuré par des universitaires et des professionnels - 430 heures de septembre à mars - 2 langues vivantes : anglais et allemand ou espagnol - informatique (groupes niveau) ● Stage obligatoire de 3 à 4 mois en France ou à l'étranger 	
<p>UNIVERSITÉ DENIS-DIDEROT PARIS 7 www.univ-paris-diderot.fr SAOIP Grands Moulins C 10, esplanade Pierre Vidal-Naquet 75013 Paris Tél. : 01 57 27 71 31 www.univ-paris-diderot.fr</p>	<p>Mention enseignement, information et communication scientifiques (EICS), domaine sciences, technologie, santé</p> <p>2 parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - professorat des écoles - médiation scientifique 	<p>Étudiants titulaires d'une L2 ou d'un titre équivalent</p> <p>Admission sur tests et entretiens</p> <p>Capacité d'accueil : de 30 (1 groupe) à 60 étudiants (2 groupes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● L3 pluridisciplinaire. 20 heures par semaine environ avec tronc commun entre les 2 parcours 	

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
<p>UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS www.univ-paris8.fr SCUIO-IP 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 15 / 17 scuio@univ-paris8.fr</p>	<p>Mention information et communication Parcours internes : - médias et médiatisation - communication des organisations - médiations culturelles et scientifiques - multimédias</p> <p>Parcours externes : grand choix de mineures externes offertes par les autres formations partenaires de l'université</p>	<p>www.admission-postbac.fr</p> <p>Accès en L1 sur dossier (mentionnant notes, expériences parascolaires et motivation)</p> <p>Accès possible en L2 pour certaines réorientations, sur dossier (mentionnant notes, expériences parascolaires et motivation)</p> <p>Accès direct en L3 possible pour les titulaires d'un BTS ou d'un DUT en communication, les élèves issus d'une classe prépa, etc. Accès sur dossier (mentionnant notes, expériences parascolaires et motivation)</p> <p>Voir la procédure sur http://com-media.univ-paris8.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● 21 à 24 heures hebdomadaires de cours ● Parcours d'intégration en L1 (3 périodes intensives au cours de l'année) ● Tutorat d'accueil et d'accompagnement pour tous ● 13 cours théoriques et interdisciplinaires (socio, psycho, éco, etc.) ● 14 cours méthodologiques : analyse du discours, techniques d'enquête, marketing, gestion de projet, informatique (préparation au C2i), etc. ● 7 cours pratiques : initiation aux médias (vidéo, radio, presse, multimédia), présentation de soi, méthodologie de l'écriture ● 3 cours de langue vivante ● Préprofessionnalisation : un stage de 3 mois + un projet tutoré <p>Construction du projet personnel et professionnel dès la 1^{re} année</p>	<p>Après L2 Licences professionnelles : - communication, informatique et multimédia - création et développement numériques en ligne - techniques journalistiques pour les nouveaux médias</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS-OUEST NANTERRE-LA DÉFENSE www.u-paris10.fr CACIOPE Bât. E - Bureau E14 200, av. de la République 92001 Nanterre Cedex Tél. : 01 40 97 75 34 cio@u-paris10.fr</p>	<p>Mention sciences de l'information et de la communication (L3) 3 parcours : - documentation et traitement de l'information - communication - métiers du livre</p>	<p>Admission sur dossier à télécharger sur le site Sésame : http://u.paris10.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Enseignements communs aux parcours communication et document et traitement de l'information : théories de l'information et de la communication ; histoire des médias et des technologies numériques ; droit de l'information ; culture : production et circulation ; économie des médias ; image et information ● Enseignements méthodologiques ● Anglais obligatoire ● Informatique et Internet <p>Articulation entre les formations initiale et continue (licence couplée avec le DU chargé de communication multimédia)</p>	
<p>UNIVERSITÉ PARIS 13 www.univ-paris13.fr SCUIO-IP 99, av. J.-B. Clément 93430 Villetaneuse Tél. : 01 49 40 40 11 www.scuio.univ-paris13.fr</p> <p>UFR des sciences de la communication http://sic13.univ-paris13.fr</p>	<p>Mention information et communication</p>	<p>Bacs généraux de préférence</p> <p>Attention : capacité limitée en L1 Accès sur dossier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● 25 heures hebdomadaires ● Anglais obligatoire ● Module projet personnel et professionnel en L1 ● Stage en L3 (2 mois) ● UE analyse de situation de travail et des processus de communication dans l'entreprise ● Les étudiants bénéficient d'un tutorat d'accompagnement en L1 	<p>Après L2 Licences générales (sur dossier) Licences professionnelles (sur dossier) : - activités et techniques de communication (IUT Bobigny, département services et réseaux de communication – SRC) - gestion des ressources humaines - hôtellerie-tourisme</p> <p>Année spéciale : - DUT techniques de commercialisation - DUT GEA option ressources humaines (conseillé)</p>

La licence

Première étape du parcours universitaire

Premier diplôme du dispositif européen LMD (licence, master, doctorat), la licence offre pluridisciplinarité, préprofessionnalisation et orientation progressive. La licence donne à chaque étudiant la possibilité de construire et de réaliser progressivement son projet d'études et professionnel, grâce à un parcours de formation organisé par lui et pour lui.

La licence permet à l'étudiant d'acquérir des compétences et des connaissances fondamentales. Souvent pluridisciplinaire, la formation met l'accent sur la culture générale. Elle permet également d'acquérir les compétences transversales nécessaires à un parcours universitaire réussi : techniques informatiques, langues étrangères, méthodologie, maîtrise de l'expression écrite et orale, apprentissage du travail en autonomie.

La formation comprend des éléments de préprofessionnalisation et de professionnalisation : l'étudiant s'informe sur les métiers associés à la formation, sur les débouchés professionnels. **Chaque parcours prévoit la possibilité de faire un stage validé.** L'étudiant bénéficie, dans le cadre de son cursus, d'un suivi personnalisé par un enseignant référent. L'université propose un accompagnement, un tutorat, au vu des résultats. En cas de difficulté, une mise à niveau, voire une réorientation, est possible à différentes étapes.

Bon à savoir : les universités définissent un projet pédagogique pour chacune de leurs licences, et proposent des semaines d'accueil et d'intégration pour les nouveaux étudiants. Les cours en petits groupes sont privilégiés.

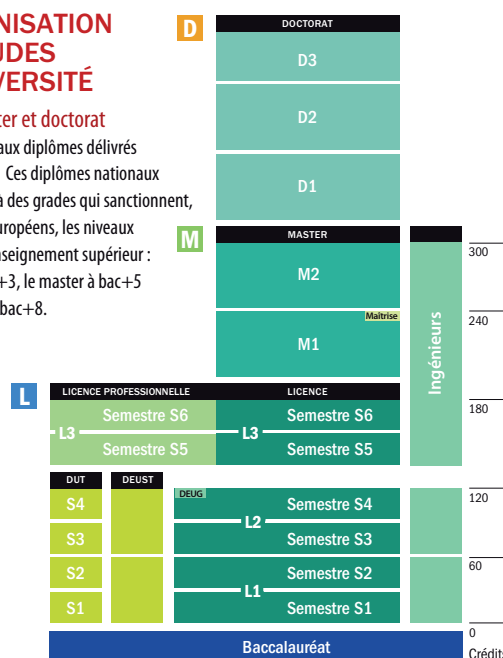
À compter de la rentrée 2012, l'organisation et la validation de la licence sont modifiées. Renseignez-vous directement auprès de chaque université.

L'ORIENTATION ACTIVE POUR ÊTRE SÛR DE SON CHOIX

L'orientation active, droit offert aux lycéens, débute en classe de 1^{re}. Ce dispositif leur permet d'obtenir une information objective sur le contenu des études supérieures et les perspectives d'insertion professionnelle des filières qu'ils souhaitent intégrer. Les universités donnent conseils et avis sur la pertinence des projets des élèves de terminale en fonction de leur parcours scolaire et des exigences propres à la filière visée. Cette procédure ne revêt pas de caractère obligatoire (si ce n'est pour l'entrée en 1^{re} année commune aux études de santé). Elle doit être considérée comme un moyen de conforter son choix ou de le faire évoluer. Pour connaître les calendriers et les modalités propres à chaque établissement, renseignez-vous auprès de votre professeur principal, d'un conseiller d'orientation-psychologue ou directement auprès de chaque université.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ

Licence, master et doctorat sont les principaux diplômes délivrés par l'université. Ces diplômes nationaux correspondent à des grades qui sanctionnent, dans les pays européens, les niveaux de sortie de l'enseignement supérieur : la licence à bac+3, le master à bac+5 et le doctorat à bac+8.



www.admission-postbac.fr

Une procédure unique pour tous (bacheliers de l'année et autres publics) par Internet, via le portail www.admission-postbac.fr, permet de demander une inscription, simultanément, dans les universités et dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur. Vous devez posséder une adresse mail personnelle, connaître votre numéro INE (à demander à votre lycée) et votre numéro d'inscription au baccalauréat (qui figure sur votre relevé de notes du bac français), et respecter le calendrier de cette procédure.

> **Étape 1 (du 20 janvier au 20 mars) :** vous ouvrez un dossier électronique. Un numéro d'inscription et un code confidentiel vous sont attribués ; gardez-les précieusement. Vous saisissez vos vœux par ordre de préférence. Vous imprimez et signez vos fiches de vœux. Si vous le souhaitez, vous remplissez le dossier complémentaire d'orientation active (*voir l'encadré*).

> **Étape 2 (du 20 mars au 2 avril) :** vous envoyez un dossier papier à chaque formation qui le demande (attention, certains établissements imposent des dates spécifiques). Du 8 au 10 mai, vous vérifiez sur le site que vos dossiers papier sont bien arrivés à destination. En cas de problème, prenez contact avec l'établissement. Vous pouvez modifier l'ordre de vos vœux jusqu'au 31 mai.

> **Étape 3 (du 7 juin au 12 juillet) :** vous consultez la proposition d'admission qui vous est faite. Vous disposez alors de 5 jours pour donner votre réponse : « oui », si vous acceptez ; « oui, mais », si vous espérez obtenir une formation mieux placée dans votre liste ; « non, mais », si vous refusez cette proposition tout en maintenant votre candidature sur vos vœux mieux classés. Si vous ne recevez aucune proposition, vous entrez dans le cadre de la procédure complémentaire.

> **Procédure complémentaire (du 22 juin au 15 septembre) :** si vous ne vous êtes pas inscrit à la procédure normale dans les temps, si vous n'avez retenu ou obtenu aucune proposition, un espace vous est réservé sur le site www.admission-postbac.fr. Connectez-vous très vite et suivez les instructions afin d'obtenir une inscription sur des places laissées vacantes.

> **En parallèle,** n'oubliez pas de procéder aux demandes de bourse, de logement, etc. Toutes les informations sur le dossier social étudiant sont sur www.cnous.fr. Et contactez, dès que cela vous sera demandé, l'établissement qui vous accueillera à la rentrée pour y effectuer votre inscription administrative. Pour toutes ces démarches, des dates spécifiques sont à respecter.



toute l'info sur les métiers et les formations

ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche